

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE L'ECOLE GRADUEE ENGSYS**

*Vendredi 31 mai 2024 – Salle du conseil P3*

**Etaient présents :**

**Membres du conseil :**

BOLLAERT Sylvain, BOUSCAYROLL Alain, CAYLA Aurélie, FAHES Adel, LHAMIDI Khalil, PERNOD Philippe, PITA MIGUELES Inés, RUCKEBUSCH Cyril, TATKEU Charles, VULETIC Stéphanie, ZAOUI Ali

**Membres invités :**

BUGNER Claire, GIRAUD Frédéric, HAPPY Henri, LENFANT Stéphane, PICO LEMAIRE Christine, SAADE Céline, SOULAT Damien, THOMY Vincent

**Etaient excusés :**

**Membres du conseil :**

BENBAHLOULI Nora (procuration), BENHAMOU Lamyae (procuration), BARBOT Clément, BUSNEL Yann (procuration), COLLIAT Jean-Baptiste, DAMIDOT Denis, DEBIANE Achour, FOURNIER Isabelle, LMIMOUNI Kamal, MATTON Dany, MULLER Christophe (procuration), PENNEC Yan, NGUYEN Thi (procuration), ROBYNS Benoit, SEMAIL Betty (procuration), STHIOUL Corentin,

**Membres invités :**

LEFRANC Marc, SELOSSE Hélène

Un total de 17 membres présents ou représentés est donc recensé pour un total de 25 droits de vote. Le quorum (17) est atteint et le conseil peut siéger valablement.

Rappel du quorum : deux tiers au moins de ses 25 membres présents ou représentés

**Ordre du jour :**

- Présentation du Conseil
- Contrats doctoraux supports Région Hauts de France
- Contrats doctoraux établissements
- Point HCERES
- Questions diverses

Début du conseil à 9h09

M. Happy, Directeur de l'Ecole Doctorale, remercie la présence des participants, présente l'ordre du jour et propose de faire un tour de table.

## **-Présentation des contrats doctoraux supports Région Hauts de France**

24 Sujets présentés

Présentation des candidatures par les directeurs des études doctorales (DED) pour chaque sujet de thèse :

-Domaine MGCEM	10 sujets présentés
-Domaine GE	5 sujets présentés
-Domaine MNTAT	9 sujets présentés

Vous trouverez la liste détaillée des candidats dans le document Annexe joint à ce compte rendu et également sur le site internet de l'EG ENGSYS.

Pour information, le parcours et le fait d'avoir été initié à la recherche ont été pris en compte pour l'acceptation des dossiers.

### Domaine GE :

L'Université de Lille donne son accord de principe pour le co-financement du projet ALRC2.0-001451 sur un contrat doctoral, sujet du laboratoire L2EP (commun avec le laboratoire LAMCUBE) sous la direction de thèse de M. Walter LHOMME, si le financement de l'ADEME n'est pas obtenu.

### Domaine MNTAT :

Le sujet Centrale Lille Institut ALRC2.0-001390 est en liste secondaire : Centrale Lille propose d'échanger ce sujet avec un sujet de l'EG SMRE porté par Mme VANNIER Rose-Noelle (P) en liste principale mais sans cofinancement associé. Proposition validée par la Région.

**Mme Bugner indique qu'il lui manque des accords de cofinancements sur les projets cofinancés côté CNRS ; M.Bollaert va faire passer la demande à la direction de l'IEMN.**

### Domaine MGCEM :

Le sujet ALRC2.0-001531 est un sujet P Si avec un cofinancement ADEME ; la problématique est qu'il n'y a pas eu de dépôt de candidature côté ADEME. Mme Bugner propose de remplacer ce sujet par un sujet en liste secondaire avec un co-financement acquis, répondant aux priorités de la région dans le périmètre de l'EG ENGSYS, avec comme gestionnaire l'Université de Lille ou le CNRS.

10h30 Pause

### 10h45 **Présentation des contrats établissement**

M. Happy explique que les contrats doctoraux sont répartis entre les différentes EG selon leur potentiel d'encadrement (nombre d'HDR) et le nombre de thèses soutenues.

M. Happy demande aux représentants des unités de recherche de faire passer le message aux collègues non HDR de la nécessité de passer leur habilitation.

Répartition de 10,5 slots établissement (sur 18 financements pleins).

-Domaine MGCEM	4 sujets présentés
-Domaine GE	1 sujet présenté
-Domaine MNTAT	6 sujets présentés (les 2 sujets labellisés non présentés car sans candidats au jour du conseil)

Domaine MNTAT : il y a 2 sujets prioritaires (qui restent ouverts jusque décembre 2024) et l'IEMN a décidé de mettre 0.5 financement en plus uniquement sur la liste principale qui comporte 6 sujets.

M. Happy indique qu'une note de service de l'Université de Lille précise qu'il est exigé dès cette année que tous les candidats qui sont des ressortissants hors UE doivent avoir l'autorisation du FSD pour s'inscrire. Cela sera précisé sur toutes les notifications de recrutement des nouveaux doctorants.

**Vote : la liste des candidats proposée est votée à l'unanimité. Un seul dossier (domaine MNTAT, sujet 2) n'est pas validé sous réserve de documents complémentaires (notes du Master 2).**

### **HCERES (évaluation 2018-2023)**

M. Happy présente le fonctionnement de la trame d'autoévaluation et explique que le dossier HCERES contient un tableau des données et des annexes (qui regroupent les documents de preuve).

A ce jour, nous avons un dossier complet après relecture des différentes EG et des membres du conseil.

On a également travaillé avec le groupe de 20 doctorants qui participeront au comité d'évaluation. Il y a eu une réunion au mois de mai 2024 et une autre réunion sera prévu au mois de septembre 2024.

Le dossier HCERES s'appuie sur 4 thématiques :

- La politique de la formation doctorale menée dans le périmètre de l'école doctorale
- Les dispositifs de formation, d'accueil et d'encadrement des doctorants
- L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation doctorale
- Le pilotage et l'amélioration continue de la formation doctorale

Présentation par M. Happy des données de caractérisation (*diaporama slide 12*).

M. Happy fait un point sur la formation à l'intégrité scientifique. Pour l'instant, tous nos encadrants (HDR) ne sont pas tous formés à cette thématique. L'IMT demande à tous ces

personnels encadrants de se former, l'Université ne le pas encore mis en place. Cela demande la mise en place de moyens très importants.

L'EG incite les nouveaux collègues à se former à cette thématique et une date limite sera mise en place.

Présentation de la Trame HCERES par M. Happy : dossier d'environ 28 pages pour l'EG. Cette version définitive a été déposée par l'Université et va vous être envoyée. Ce travail a démarré en novembre 2023 afin de réunir les données à fournir et de préparer les documents de preuve.

M. Bouscayrol remercie l'EG pour le travail effectué dans le cadre de l'HCERES. Il fait remarquer que, dans certaines Universités, des EG ont rédigé des motions au vue du temps passé sur la rédaction des dossiers HCERES.

M. Happy répond que les motions prennent du temps à écrire et que l'EG a noté pour certaines questions qu'elles n'étaient pas comprises. M. Happy signerait une éventuelle motion mais il ne la porterait pas.

On essaie de soigner nos bases de données et nos dossiers d'inscription pour pouvoir remplir ces enquêtes.

M. Bouscayrol propose d'en discuter en conseil pour savoir si le conseil signerait la motion éventuelle.

Présentation des Annexes dont la présentation REDOC SPI sur le devenir des docteurs. Enquête précise qui intéresse le CCI et la Région (une présentation détaillée a été faite lors du précédent conseil de l'EG).

L'autoévaluation HCERES est globalement positive pour l'EG.

### **Questions diverses :**

Mme Vuletic demande la fréquence de cette évaluation et s'il y a un contrôle par le comité HCERES ?

M. Happy répond tous les 5 ans. C'est une évaluation de site (tous les établissements, laboratoires, formations...sont concernés).

Il existe des experts HCERES venant des autres établissements qui vont examiner notre dossier. Parfois les remarques issues de ces évaluations HCERES sont pertinentes. Par exemple lors d'une précédente évaluation, il a été conseillé que le Conseil Exécutif n'ait pas le droit de vote lors du conseil de l'EG, cela a permis d'introduire des collègues de Master afin de pratiquer « l'articulation Master-Doctorat » et afin d'attirer plus d'étudiants de « nos » Masters à l'EG, et d'ouvrir des cours de Master aux Doctorants.

M. Bouscayrol trouve que le niveau d'évaluation devient trop compliqué et que les experts ont également beaucoup de travail par ailleurs. On est dans une complexification qui entraîne une diminution du temps d'encadrement des doctorants par exemple.

Mme Pico Lemaire demande si cette enquête est lue et si la simplification administrative est mise en place.

M. Bouscayrol dit qu'il est difficile depuis 6 mois d'effectuer toutes les tâches et pense que la rentabilité diminue.

Mme Vuletic questionne sur l'évaluation de la rentabilité de la recherche.

M. Happy répond qu'il y a des dépôts de brevets, des créations de startup au niveau des laboratoires qui font la réputation de ces laboratoires.

En parallèle il faut des publications accessibles via la Science ouverte.

M. Lhamidi, représentant des doctorants, présente la journée des doctorants qui aura lieu le 5 juillet 2024. Cette demi-journée sera l'occasion d'échanger entre les doctorants en cette fin d'année sur le thème du Développement Durable. Cela sera une journée organisée par les doctorants pour les doctorants.

Pour conclure, M. Happy évoque la cérémonie des docteurs organisée tous les ans par l'Université de Lille. M. Thomy relève que l'EG ENGSYS a innové cette année en laissant la parole à 4 doctorants pour présenter leur thèse en 1 minute. Cela a été apprécié par les participants.

12H22 Fin du conseil



Compte rendu rédigé suite aux prises de notes de  
Céline SAADE et relues par Henri HAPPY